

RAPPORT ANNUEL

DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS
CARMIGNAC INVESTISSEMENT

(Opérations de l'arrêté du
31 décembre 2020)

Sommaire

| | |
|--|----|
| Certification du Commissaire aux comptes | 3 |
| Caractéristiques de l'OPC | 7 |
| Politique d'investissement | 17 |
| Informations réglementaires | 22 |

KPMG AUDIT

2, avenue Gambetta – 92066 Paris La défense

Tél. 01 55 68 68 68

**FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS
CARMIGNAC INVESTISSEMENT**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020**

Exercice clos le **31 décembre 2020**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels l'organisme de placement collectif **CARMIGNAC INVESTISSEMENT** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense
KPMG S.A.
**Isabelle
Bousquie**
Isabelle Bousquie
Associé

Signature numérique
de Isabelle Bousquie
Date : 2021.04.16
12:05:44 +02'00'

RAPPORT ANNUEL 2020 DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

Caractéristiques de l'OPC

Classification

Actions internationales.

Modalités de détermination et affectation des sommes distribuables

| Sommes distribuables | Parts « ACC » | Parts « DIS » |
|---|---|---|
| Affectation du résultat net | Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus) | Distribution ou report, sur décision de la société de gestion |
| Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées | Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus) | Distribution ou report, sur décision de la société de gestion |

Pays où le Fonds est autorisé à la commercialisation

Parts A CHF ACC HDG : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Singapour.

Parts A EUR ACC : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Singapour.

Parts A EUR YDIS : Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Singapour.

Parts E EUR ACC : Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Singapour.

Objectif de gestion

L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans. La recherche de performance se fait au travers d'une gestion active et flexible sur les marchés principalement actions, mais aussi de taux et de change, fondée sur les anticipations du gérant sur l'évolution de l'environnement économique et des conditions de marché.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence est l'indice mondial MSCI des actions internationales MSCI AC WORLD NR (USD).

Le MSCI AC WORLD NR (USD) est un indice représentatif des principales capitalisations mondiales au sein des pays développés et Emergents. Il est calculé en dollars par MSCI, dividendes net réinvestis, puis converti en euros (code Bloomberg : NDUEACWF).

Ce fonds est un OPCVM géré activement. Un OPCVM géré activement est un OPCVM dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique

d'investissement. L'univers d'investissement du fonds est au moins partiellement basé sur l'indicateur. La stratégie d'investissement du fonds ne dépend pas de l'indicateur. Par conséquent, les positions du Compartiment et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart.

Stratégie d'investissement

STRATEGIES UTILISEES

Le fonds est exposé en permanence à hauteur de 60% au moins de l'actif net en actions de la zone euro, internationales et des pays émergents, de toutes capitalisations cotées sur les places financières du monde entier.

Le fonds a toute latitude pour faire varier son exposition au marché de change jusqu'à un maximum de 125% de l'actif net.

La stratégie d'investissement est mise en œuvre principalement au travers du portefeuille de titres vifs et l'utilisation d'instruments dérivés sur les marchés d'actions, de change, de taux, de crédit dans une moindre mesure, et d'indices de matières premières, sans contrainte a priori d'allocation par zone géographique, secteur, type ou taille de valeurs.

La gestion du fonds étant flexible et active, l'allocation d'actifs peut différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence. En effet, le gérant gère dynamiquement son exposition aux différents marchés et classes d'actifs éligibles sur la base de ses anticipations sur l'évolution de leurs couples rendements/risques. La politique de gestion met en œuvre une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements. De la même façon, le portefeuille constitué dans chacune des classes d'actifs, est fondé sur une analyse financière approfondie, peut différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels, des pondérations de l'indicateur de référence.

La répartition du portefeuille entre les différentes classes d'actifs (actions, taux, change...) et catégories d'OPC (actions, mixtes, obligataires, monétaires...) se fonde sur une analyse de l'environnement macroéconomique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.), et peut varier en fonction des anticipations du gérant.

Stratégie Actions :

La stratégie actions est déterminée à la fois par une analyse financière détaillée des sociétés dans lesquelles le fonds est amené à prendre des participations, qu'elles soient vendeuses ou acheteuses, et par une analyse macroéconomique. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale aux actions du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sont déterminées par :

- La sélection de titres qui résulte d'une étude financière approfondie de la société, de rencontres régulières avec le management et d'un suivi rigoureux des évolutions de l'entreprise. Les critères retenus sont en particulier les perspectives de croissance, la qualité des dirigeants, le rendement et la valeur d'actif,
- L'allocation de l'exposition actions selon les différents secteurs économiques,
- L'allocation de l'exposition actions selon les différentes zones géographiques.

Stratégie de Change :

Les choix opérés par le gérant en termes d'exposition au marché de change résultent d'une analyse macroéconomique globale et notamment des perspectives de croissance, d'inflation et de politiques monétaires et budgétaires des différents pays et zones économiques. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale à chaque devise du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur le marché du change en fonction des anticipations de l'évolution des différentes devises sont déterminées par :

- L'allocation devises entre les différentes zones géographiques au travers de l'exposition générée par des titres vifs libellés en devise étrangère,
- L'allocation devises entre les différentes zones géographiques directement via des instruments dérivés sur change.

Stratégie de Taux :

Le choix des investissements réalisés sur les marchés de taux est basé à la fois sur l'anticipation de scénarios macroéconomiques internationaux et sur une analyse des politiques monétaires des différentes banques centrales. Cette étude conduit à définir le niveau de sensibilité globale du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur les marchés de taux sont déterminées par :

- L'allocation de sensibilité entre les différents marchés de taux,
- L'allocation de la sensibilité entre les différents segments des courbes de taux.

Stratégie de Crédit :

Le choix des investissements réalisés sur les marchés de crédit est basé à la fois sur l'anticipation de scénarios macroéconomiques internationaux et sur les études financières concernant la solvabilité des émetteurs. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale au crédit du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur les marchés de crédit sont déterminées par :

- La sélection de titres fondée sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de qualité de crédit, de liquidité, de maturité ou sur des perspectives de recouvrement pour des émetteurs en difficulté,
- L'allocation dette publique/dette privée,
- L'allocation crédit sur les titres de créances et instruments monétaires publics ou privés ou obligations privées selon des critères de notation, de secteur, de subordination.

Pour l'ensemble de ces stratégies (hors Crédit), en plus des positions acheteuses :

Le gérant est amené à prendre des positions vendeuses (positions dites « courtes » ou « short ») sur les sous-jacents éligibles au portefeuille lorsqu'il considère que ces sous-jacents sont surévalués par le marché, par l'utilisation d'instruments éligibles.

- Le gérant met également en œuvre des stratégies de valeur relative par la combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur les sous-jacents éligibles au portefeuille.

L'univers d'investissement pour l'ensemble des stratégies inclut les pays émergents dans les limites définies dans la section « Descriptif des catégories d'actifs et des contrats financiers et leur contribution à la réalisation de l'objectif de gestion ».

Descriptif des catégories d'actifs et des contrats financiers et leur contribution à la réalisation de l'objectif de gestion

ACTIONS

Le fonds, investi au minimum à 51% de son actif net en actions, est exposé en permanence à hauteur de 60% minimum de l'actif net au travers de titres vifs ou d'instruments dérivés, aux marchés d'actions de la zone euro et/ou internationaux, dont une part qui peut être importante sur les pays émergents notamment la Chine domestique cependant dans la limite de 10% pour ce cas.

Le fonds intervient sur des valeurs de tous secteurs, de toutes zones géographiques et de toutes capitalisations.

DEVISES

Le fonds peut utiliser en exposition et en couverture ou en valeur relative les devises autres que la devise de valorisation du fonds. Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnel sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, dans le but d'exposer le fonds aux devises autres que celles de valorisation ou dans le but de couvrir le fonds contre le risque de change. L'exposition nette en devises peut s'élever à 125% de l'actif net et peut différer de celle de son indicateur de référence et/ou de celle du seul portefeuille d'actions et d'obligations.

TITRES DE CREANCE ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds peut investir dans des titres de créances négociables, des instruments du marché monétaire et des obligations à taux fixe ou variable, sécurisées (y compris covered bonds) ou non, pouvant être indexés sur l'inflation, des marchés de la zone euro ou des marchés internationaux dont les émergents. Le fonds peut investir sur des émetteurs privés ou publics.

La sensibilité globale du portefeuille, définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêts, peut varier de -4 à +5.

La moyenne pondérée des notations des instruments de dette détenus par le fonds au travers des OPC ou en direct sera au moins « investment grade » selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation. Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans des instruments de dette dont la notation peut être inférieure à « investment grade », ou sans notation. Dans ce dernier cas, la société procède à sa propre analyse et évaluation de la qualité de crédit.

La société de gestion procède à sa propre analyse du profil rendement/risque des titres (rentabilité, crédit, liquidité, maturité). Ainsi, l'acquisition d'un titre, sa conservation ou sa cession (notamment en cas d'évolution de la notation du titre) ne se fonderont pas exclusivement sur le critère de ses notations mais reposeront également sur une analyse interne par la société de gestion des risques de crédit ainsi que des conditions de marché.

Aucune contrainte d'allocation n'est imposée ni entre dette privée et publique, ni sur la maturité, ni sur la sensibilité des actifs choisis.

INSTRUMENTS DERIVES

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le fonds peut intervenir en exposition, en valeur relative ou en couverture sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux dont les marchés émergents, réglementés, organisés ou de gré à gré.

Les instruments dérivés susceptibles d'être utilisés par le gérant sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forward), le change à terme, les swaps (dont de performance), les swaptions, et les CFD (contract for differences), portant sur un ou plusieurs des risques/instruments sous-jacents (titres vifs, indices, paniers) sur lesquels le gérant peut intervenir.

Ces instruments dérivés permettent au gérant d'exposer le fonds aux risques suivants, dans le respect des contraintes globales du portefeuille :

- Actions (dans la limite de 100% de l'actif net),
- Devises,
- Taux,
- Dividendes,
- Volatilité et variance dans la limite de 10% de l'actif net,
- Matières premières par l'intermédiaire de contrats financiers éligibles dans la limite de 20% de l'actif net,
- Et ETF (instrument financier).

STRATEGIE D'UTILISATION DES INSTRUMENTS DERIVES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Les instruments dérivés sur action, sur indice action ou sur panier d'actions ou d'indices actions sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse ou couvrir l'exposition d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'une zone géographique ou tout simplement pour ajuster l'exposition globale du fonds aux marchés actions, selon les pays, zones géographiques, secteurs économiques, émetteurs ou groupes d'émetteurs.

Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés actions.

Les instruments dérivés de change sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse ou couvrir l'exposition d'une devise ou tout simplement pour ajuster l'exposition globale du fonds au risque de change. Ils peuvent être également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés de devise. Le fonds détient également des contrats de change à terme ferme de gré à gré en vue de couvrir le risque de change des parts hedgées libellées dans une devise autre que l'Euro.

Les instruments dérivés de taux d'intérêt sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse, ou pour couvrir l'exposition au risque de taux ou tout simplement pour ajuster la durée globale du portefeuille. Les contrats dérivés de taux sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse entre différents marchés de taux selon les pays, les zones géographiques, ou les segments de courbe.

Les instruments de volatilité ou de variance sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse de la volatilité des marchés, pour couvrir l'exposition actions ou pour ajuster l'exposition du portefeuille à la volatilité ou la variance des marchés. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur la volatilité des marchés.

Les instruments dérivés de dividendes sont utilisés pour s'exposer à la hausse ou à la baisse du dividende d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs ou pour couvrir le risque de dividende d'un émetteur ou d'un groupe d'émetteurs, le risque de dividende étant le risque que le dividende d'une action ou d'un indice action ne se réalise pas comme anticipé par le marché. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse de dividendes sur le marché actions.

Les instruments dérivés sur matières premières sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse des matières premières, pour couvrir l'exposition aux matières premières ou pour ajuster l'exposition du portefeuille aux matières premières. Ils sont également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les matières premières.

L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par le niveau de levier, défini comme la somme des nominaux bruts de dérivés calculée sans effet de compensation ni couverture, couplé à la limite de VaR du fonds (cf. section « VI. Risque global »).

Les instruments dérivés pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de « Best Execution/Best Selection » et à la procédure d'agrément de nouvelles contreparties. Ces dernières sont des contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit et font l'objet d'échanges de garanties. Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille du fonds, et/ou sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés.

TITRES INTEGRANT DES DERIVES

Le fonds peut investir sur des titres intégrant des dérivés notamment, obligations convertibles, obligations callables/puttables, credit linked notes (CLN), EMTN, warrants et bons de souscription à la suite d'opérations sur titres entraînant l'attribution de ce type de titres négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux, réglementés, organisés ou de gré à gré.

Ces titres intégrant des dérivés permettent au gérant d'exposer le fonds aux risques suivants, dans le respect des contraintes globales du portefeuille :

- Actions dans la limite de 100% de l'actif net,
- Devises,
- Taux,
- Dividendes,
- Volatilité et variance dans la limite de 10% de l'actif net,
- Matières premières par l'intermédiaire de contrats financiers éligibles dans la limite de 20% de l'actif net,
- Et ETF (instrument financier).

Stratégie d'utilisation des titres intégrant des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

Le gérant utilise des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, afin d'optimiser l'exposition ou la couverture du portefeuille en réduisant notamment le coût d'utilisation de ces instruments financiers ou en s'exposant à plusieurs facteurs de performances.

Le risque lié à ce type d'investissement est limité au montant investi pour l'achat des titres à dérivés intégrés.

Le montant des investissements en titres intégrant des dérivés, hors obligations contingentes convertibles et obligations callables / puttables, ne peut dépasser plus de 10% de l'actif net.

Dans la limite de 10% de l'actif net, le gérant peut investir dans des obligations contingentes convertibles (dites «CoCos»). Ces titres présentent un rendement souvent supérieur (en contrepartie d'un risque supérieur) à des obligations classiques de par leur structuration spécifique et la place qu'ils occupent dans la structure de capital de l'émetteur (dette subordonnée). Ils sont émis par des établissements bancaires sous la surveillance d'une autorité de tutelle. Ils peuvent ainsi associer des caractéristiques obligataires et des caractéristiques actions, car ce sont des instruments convertibles hybrides. Ils peuvent être assortis d'un mécanisme de sauvegarde qui les transforme en actions ordinaires en cas d'évènement déclencheur menaçant la banque émettrice.

Le fonds peut également investir en obligations callables et en obligations puttables dans la limite de 49% de son actif net. Ces titres de créances négociables comportent un élément optionnel permettant, sous certaines conditions (durée de détention, survenance d'un évènement spécifique...), le remboursement anticipé du principal à l'initiative de l'émetteur (dans le cas des obligations callables) ou à la demande de l'investisseur (dans le cas des obligations puttables).

OPC ET FONDS D'INVESTISSEMENT

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net en :

- Parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger,
- Parts ou actions de FIA de droit français ou européen,
- Fonds d'investissement de droit étranger.

A condition que les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger respectent les critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds peut investir dans des OPC gérés par Carmignac Gestion ou une société liée. Le fonds peut avoir recours aux « trackers », supports indiciaires cotés et « exchange traded funds ».

DEPOTS ET LIQUIDITES

Le fonds peut avoir recours à des dépôts en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du fonds et gérer les différentes dates de valeur de souscription/rachat des OPC sous-jacents. Ces opérations sont réalisées dans la limite de 20% de l'actif net. Ce type d'opération sera utilisé de manière exceptionnelle.

Le fonds peut détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs.

Le prêt d'espèces est prohibé.

EMPRUNTS D'ESPECES

Le fonds peut être emprunteur d'espèces, notamment en raison d'opérations d'investissement/désinvestissement ou de souscription/rachat. Le fonds n'ayant pas vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, ces emprunts seront temporaires et limités à 10 % maximum de l'actif net du fonds.

ACQUISITIONS ET CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES

Aux fins de gestion efficace du portefeuille et sans s'écarter de ses objectifs d'investissement, le fonds peut effectuer des opérations d'acquisition/cession temporaires de titres, (opérations de financement sur titres) portant sur des titres financiers éligibles au fonds (essentiellement actions et instruments du marché monétaire), jusqu'à 20% de son actif net. Ces opérations sont réalisées afin d'optimiser les revenus du fonds, placer sa trésorerie, ajuster le portefeuille aux variations d'encours, ou mettre en œuvre les stratégies décrites précédemment. Ces opérations consistent en des opérations de :

- Prise et mise en pensions de titres,
- Prêt/Emprunt de titres.

La proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations est de 10% de l'actif net.

La contrepartie à ces opérations est CACEIS Bank Luxembourg Branch, CACEIS Bank Luxembourg Branch ne dispose d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du fonds.

Dans le cadre de ces opérations, le fonds peut recevoir/verser des garanties financières (« collateral ») dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Gestion des garanties financières ».

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions.

Contrats constituant des garanties financières

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et les opérations d'acquisition/cession temporaire des titres, le fonds peut recevoir ou donner des actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son risque global de contrepartie.

Les garanties financières sont essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat, bons du Trésor, (...), pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres. Toutes les garanties financières, reçues ou données, sont transférées en pleine propriété.

Le risque de contrepartie dans des transactions sur instruments dérivés de gré à gré combiné à celui résultant des opérations d'acquisition/cession temporaire de titres, ne peut excéder 10% des actifs nets du fonds lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

A cet égard, toute garantie financière (collateral) reçue et servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectera les éléments suivants :

- Elle est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations ou bons du trésor de toute maturité émis ou garantis par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial ;

- Elle est détenue auprès du Dépositaire du fonds ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières ;
- Elle respecte à tout moment conformément à la réglementation en vigueur, les critères en termes de liquidité, d'évaluation (a minima quotidienne), de qualité de crédit des émetteurs, (de notation minimum AA-), de faible corrélation avec la contrepartie et de diversification avec une exposition à un émetteur donné de maximum 20% de l'actif net ;
- Les garanties financières en espèces seront majoritairement placées en dépôts auprès d'entités éligibles et/ou utilisées aux fins de transactions de prise en pension, et dans une moindre mesure en obligations d'Etat ou bons du trésor de haute qualité et en OPC monétaires à court terme.

Les obligations d'Etat et les bons du trésor reçus en garantie financière font l'objet d'une décote comprise entre 1 et 10%. Celle-ci est fixée contractuellement par la société de gestion avec chaque contrepartie.

Profil de risque

Le fonds est principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments sont sensibles aux évolutions et aux aléas des marchés. Le profil de risque du fonds est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 5 ans.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas exhaustifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment de CARMIGNAC GESTION, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

a) Risque lié à la gestion discrétionnaire : La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance du fonds dépendra des sociétés sélectionnées et de l'allocation d'actifs définie par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

b) Risque de perte en capital : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

c) Risque action : Le fonds étant exposé au risque des marchés actions, la valeur liquidative du fonds peut baisser en cas de variation à la hausse ou à la baisse des marchés actions.

d) Risque de change : Le risque de change est lié à l'exposition, via des investissements et par des interventions sur les instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du fonds. La fluctuation des devises par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du fonds. Pour les parts libellées dans une devise autre que l'euro, le risque de change lié à la variation de l'euro par rapport à la devise de valorisation est résiduel du fait de la couverture systématique. Cette couverture peut générer un écart de performance entre les parts en devises différentes.

e) Risque lié aux pays émergents : Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, et les variations de cours peuvent y être élevées.

f) Risque de taux d'intérêt : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux. Lorsque la sensibilité du portefeuille est positive, une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur du portefeuille. Lorsque la sensibilité est négative, une baisse des taux d'intérêts peut entraîner une baisse de la valeur du portefeuille.

g) Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notations financière, la valeur des obligations peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

h) Risque de liquidité : Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

i) Risque lié aux investissements en Chine : Les investissements en Chine sont exposés au risque politique et social (réglementations contraignantes susceptibles de modifications unilatérales, instabilité sociale, et..), au risque économique, du fait d'un cadre juridique et réglementaire moins développé que le cadre européen, et au risque boursier (marché volatile et instable, risque de suspension brutal de cotation,..). Le fonds est exposé au risque lié au statut et à la licence RQFII ; attribuée en 2014 à Carmignac Gestion pour le compte des OPC gérés par les sociétés de gestion du groupe. Son statut est soumis à l'examen constant des autorités chinoises et peut être à tout moment revu, réduit ou retiré, ce qui peut affecter la valeur liquidative du fonds. Enfin le fonds est exposé au risque lié aux investissements effectués à travers la Plateforme Hong-Kong Shanghai Connect (« Stock Connect »), qui permet d'investir sur le marché de Hong-Kong sur plus de 500 titres cotés à Shanghai. Ce système comporte de par sa structuration des risques plus élevés de contrepartie et de livraison des titres.

j) Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs : Un titre est classé « spéculatif » lorsque sa notation est inférieure à « investment grade ». La valeur des obligations classées « spéculatif » peut baisser de façon plus importante et plus rapide que celles des autres obligations et impacter négativement la valeur liquidative du fonds qui peut baisser.

k) Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (CoCos) : Risque lié au seuil de déclenchement : ces titres comportent des caractéristiques qui leur sont propres. La survenance de l'évènement contingent peut amener une conversion en actions ou encore un effacement temporaire ou définitif de la totalité ou d'une partie de la créance. Le niveau de risque de conversion peut varier par exemple selon la distance d'un ratio de capital de l'émetteur à un seuil défini dans le prospectus de l'émission. Risque de perte de coupon : sur certains types de CoCos, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé par l'émetteur. Risque lié à la complexité de l'instrument : ces titres sont récents, leur comportement en période de stress n'a pas été totalement éprouvé. Risque lié au report de remboursement ou/et non remboursement : les obligations contingentes convertibles sont des instruments perpétuels, remboursables aux niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente. Risque de structure de capital : contrairement à la hiérarchie classique du capital, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte de capital, alors que les détenteurs d'actions du même émetteur ne la subissent pas. Comme pour le marché des obligations à haut rendement, la liquidité des obligations contingentes convertibles peut se trouver significativement affectée en cas de période de trouble sur les marchés.

l) Risque lié aux indices de matières premières : La variation du prix des matières premières et la volatilité de ce secteur peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

m) Risque lié à la capitalisation : Le fonds peut être exposé à des marchés actions de petites et moyennes capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse étant en général plus réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds peut donc en être affectée.

n) Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie mesure la perte potentielle en cas de défaillance d'une contrepartie sur des contrats financiers de gré à gré ou des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires des titres à honorer ses obligations contractuelles. Le fonds y est exposé par le biais des contrats financiers de gré à gré conclus avec les différentes contreparties. Pour réduire l'exposition du fonds au risque de contrepartie, la société de gestion peut constituer des garanties au bénéfice du fonds.

o) Risque de volatilité : La hausse ou la baisse de la volatilité peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Le fonds est exposé à ce risque, notamment par le biais des produits dérivés ayant pour sous-jacent la volatilité ou la variance.

p) Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres : L'utilisation de ces opérations et la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi le recours à ces opérations peut entraîner un effet négatif sur la valeur liquidative du fonds.

q) Risque juridique : Il s'agit du risque de rédaction inappropriée des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ou avec les contreparties d'instruments financiers à terme de gré à gré.

r) Risque lié à la réutilisation des garanties financières : le fonds n'envisage pas de réutiliser les garanties financières reçues, mais dans le cas où il le ferait, il s'agit du risque que la valeur résultante soit inférieure à la valeur initialement reçue.

Souscripteurs concernés et profil d'investisseur type


Les parts de ce fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S.person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ». Par ailleurs, les parts de ce fonds ne peuvent pas non plus être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux « US persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « US persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

En dehors de cette exception, le fonds est ouvert à tous souscripteurs.

Le fonds peut servir de support à des contrats d'assurance vie en unités de comptes.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, il est recommandé au porteur de s'enquérir des conseils d'un professionnel afin de diversifier ses placements et de déterminer la proportion du portefeuille financier ou de son patrimoine à investir dans ce fonds au regard plus spécifiquement de la durée de placement recommandée et de l'exposition aux risques précitée, de son patrimoine personnel, de ses besoins et de ses objectifs propres. La durée de placement recommandée est de 5 ans.

Politique d'investissement

Durée minimum de placement recommandée : 

| Risque plus faible | | | Risque plus élevé | | | |
|--|---|---|---|---|----|---|
| Rendement potentiel- ment plus faible | | | Rendement potentiel- ment plus élevé | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6* | 7 |

En 2020, le Fonds enregistre une performance positive de +33,65% (Part A EUR Acc - Code ISIN FR0010148981) contre +6,65% pour son indicateur de référence (MSCI AC World NR (USD) dividendes nets réinvestis).

Commentaire de gestion

L'année 2020 a été marquée par la crise du Covid, entraînant la chute des marchés en mars. La réponse massive et rapide des Banques centrales associée aux aides gouvernementales a ensuite engendré un fort rebond les mois qui ont suivi. En fin d'année, les espoirs d'un vaccin ont accéléré cette hausse, avec un effet de rattrapage des valeurs cycliques.

Sur l'année, le Fonds a tiré parti de son exposition géographique globale et diversifiée. Nos convictions fortes aux Etats-Unis, en Chine et en Europe ont enregistré des gains solides, nous conduisant à surperformer notre indicateur de référence. De plus, notre approche d'investissement axée sur la croissance séculaire a porté ses fruits, illustrée par nos gains dans les domaines de la technologie, de la santé et de la consommation. Dans ces secteurs, nous avons pu générer un alpha¹ important grâce à certaines thématiques de long terme. Notons parmi elles l'utilisation croissante des services et technologies liées au « sans contact ». Le commerce en ligne est également un bon exemple, avec Amazon, JD et Sea Limited contribuant nettement à la performance. La forte croissance du « commerce social », un nouveau type de commerce en ligne dans lequel toute l'expérience d'achat - de l'exploration à la commande - se déroule sur les réseaux sociaux a soutenu des titres comme Facebook, dont le potentiel a été jusqu'à présent sous-estimé par le consensus. Enfin, l'ajout de valeurs cycliques dans le secteur du tourisme dès le printemps a permis de mitiger les impacts de la rotation cyclique de fin d'année.

Parmi nos principaux contributeurs sur l'année, on note principalement des noms chinois de santé, dont Chongqing ZhiFei, un producteur de vaccins en hausse de près de 200% sur 2020, et sur lequel nous avons depuis pris des bénéficiés, mais aussi Wuxi Biologics, une plate-forme qui offre des solutions intégrées pour aider à la découverte, au développement et à la fabrication de médicaments biologiques. Notons également JD.com, le leader du commerce en ligne chinois, et Nio, producteur de voitures électriques et en hausse de plus de 500% sur les 6 derniers mois.

¹ Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Tableau récapitulatif de la performance annuelle de chaque part du portefeuille Carmignac Investissement ouverte sur l'ensemble de l'année 2020

| Part | ISIN | Devise | Performance 2020 | Indicateur de référence * |
|---------------|--------------|--------|------------------|---------------------------|
| A EUR ACC | FR0010148981 | EUR | 33.65% | 6.65% |
| E EUR ACC | FR0010312660 | EUR | 32.75% | 6.65% |
| A EUR YDIS | FR0011269182 | EUR | 33.67% | 6.65% |
| A CHF ACC HDG | FR0011269190 | CHF | 33.12% | 6.65% |

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

| Titres | Mouvements ("Devise de comptabilité") | |
|------------------------------|---------------------------------------|----------------|
| | Acquisitions | Cessions |
| NIO-INC | 52 290 179,55 | 125 949 766,67 |
| AMAZON.COM INC | 98 788 150,09 | 82 232 488,84 |
| PAYPAL HOLDINGS INC | 71 242 736,12 | 66 858 615,48 |
| FISERV INC | 66 472 662,60 | 62 153 801,16 |
| CHONGQING ZHIFEI BIOLOGICA-A | 51 272 168,23 | 76 985 600,90 |
| XPENG INC - ADR | 53 061 838,90 | 55 335 376,71 |
| TENCENT HOLDINGS LTD | 13 302 205,07 | 90 160 259,81 |
| SALESFORCE.COM INC | 34 392 915,88 | 59 038 253,93 |
| FACEBOOK INC-A | 30 767 745,92 | 58 382 314,52 |
| UBER TECHNOLOGIES INC | 44 165 533,88 | 42 124 534,77 |

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

A) EXPOSITION OBTENUE AU TRAVERS DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU 31/12/2020

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -**
 - o Prêts de titres : 0,00
 - o Emprunt de titres : 0,00
 - o Prises en pensions : 0,00
 - o Mises en pensions : 0,00
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 151 744 000,65**
 - o Change à terme : 10 374 678,15
 - o Future : 121 048 287,38
 - o Options : 0,00
 - o Swap : 20 321 035,12

B) IDENTITE DE LA/DES CONTREPARTIES(S) AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS AU 31/12/2020

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés(*) |
|--------------------------------|---|
| | BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD JP MORGAN FRANKFURT MORGAN STANLEY EUROPE SE – FRANKFURT UBS EUROPE SE |

(*) sauf les dérivés listés

C) GARANTIES FINANCIERES REÇUES PAR L'OPCVM AFIN DE REDUIRE LE RISQUE DE CONTREPARTIE AU 31/12/2020

| Types d'instruments | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Techniques de gestion efficace | |
| . Dépôts à terme | 0,00 |
| . Actions | 0,00 |
| . Obligations | 0,00 |
| . OPCVM | 0,00 |
| . Espèces (*) | 0,00 |
| Total | 0,00 |
| Instruments financiers dérivés | |
| . Dépôts à terme | 0,00 |
| . Actions | 0,00 |
| . Obligations | 0,00 |
| . OPCVM | 0,00 |
| . Espèces | 0,00 |
| Total | 0,00 |

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

D) REVENUS ET FRAIS OPERATIONNELS LIES AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

| Revenus et frais opérationnels | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| . Revenus (*) | 0,00 |
| . Autres revenus | 0,00 |
| Total des revenus | 0,00 |
| . Frais opérationnels directs | 0,00 |
| . Frais opérationnels indirects | 0,00 |
| . Autres frais | 0,00 |
| Total des frais | 0,00 |

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devises de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Politique de sélection des intermédiaires

« En sa qualité de société de gestion, Carmignac Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Dans les deux cas, Carmignac Gestion a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet www.carmignac.com ». Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)

Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)

Dans le cadre de notre engagement auprès des PRI (« Principles for Responsible Investment »), le fonds intègre des analyses des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement par 3 manières. 1) l'intégration des analyses des risques ESG, 2) l'exclusion des sociétés et des émetteurs qui portent des risques durables excessifs et 3) de s'engager dans un dialogue avec les sociétés pour réduire les risques ESG d'un investissement et sur la valorisation financière. En 2020, la société de gestion a entamé la révision de la classification des fonds et de ses obligations d'information conformément au RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 (Sustainable Finance Disclosure Regulation ou « Règlement Disclosure »).

En tant qu'investisseurs responsables, nous considérons que notre obligation fiduciaire inclut la prise en compte explicite des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) lorsque nous investissons pour le compte de nos clients. Nous sommes convaincus qu'en intégrant l'analyse ESG à notre processus d'investissement, nous pourrions assurer une performance durable de nos fonds grâce à une approche qui consiste à atténuer les risques, à identifier les opportunités de croissance et à déceler la valeur financière de facteurs intangibles, tout en visant l'obtention d'effets bénéfiques pour la société et pour l'environnement. Nous intégrons l'analyse ESG dans nos processus d'investissement actions et obligataires par le biais de START² (System for Tracking and Analysis of a Responsible Trajectory), notre système de recherche ESG propriétaire, qui s'appuie sur un large éventail de données externes et sur les évaluations de nos experts. START est un processus en quatre étapes 1) Regroupement : les entreprises sont réparties au sein de 90 catégories sectorielles. 2) Collecte d'informations : de grandes quantités de données brutes relatives aux pratiques de l'entreprise (indicateurs ESG) sont collectées auprès de sources spécialisées. Voir tableau ci-dessous. 3) Classement : les entreprises sont classées par rapport à leurs pairs. 4) Nos analystes prennent le relais. Nos analystes attribuent une note interne (qui l'emporte sur la note générée automatiquement par le système) et rédigent un commentaire écrit pour détailler leur travail et justifier leur choix. Pour en savoir plus sur nos politiques d'intégration ESG, veuillez consulter le site internet³.

² Le système de recherche ESG propriétaire START combine et agrège les données des principaux fournisseurs d'indicateurs ESG. Etant donné le manque de standardisation du reporting de certains indicateurs par les entreprises cotées, tous les indicateurs n'ont pas à être pris en considération. START fournit un système centralisé dans lequel l'analyse et les connaissances propres à Carmignac sur chaque société sont exprimées, indépendamment de l'incomplétude des données externes agrégées.

³ https://www.carmignac.fr/fr_FR/responsible-investment/politiques-et-rapports-d-investissement-responsable-4738

Indicateurs ESG

| Environnement | Social | Gouvernance |
|---|---|---|
| Émissions de CO2 – Périmètres 1 et 2 | Satisfaction du personnel | Indépendance du Comité d'Audit |
| Intensité carbone – Périmètres 1 et 2 | Taux de rotation du personnel | Indépendance du Comité de Rémunération |
| Brûlage à la torche du gaz naturel | Nombre de femmes occupant des postes de direction | Implication du Comité de Nomination |
| Consommation d'énergie / Chiffre d'affaires | Nombre d'heures de formation du personnel | Taille du Conseil d'Administration |
| Ratio des énergies renouvelables | Arrêts de travail après accident | Administrateurs indépendants |
| Consommation totale d'énergie | Accidents mortels au sein du personnel | Durée moyenne du mandat des administrateurs |
| Production totale de déchets / Chiffre d'affaires | Écart de salaire entre le CEO et le salaire moyen | Parité au sein du Conseil d'Administration |
| Déchets recyclés / Production totale de déchets | Écart de rémunération entre hommes et femmes | Rémunération totale la plus élevée |
| Déversements d'hydrocarbures directs et accidentels | Satisfaction client | Rémunération des dirigeants liée à des objectifs à long terme |
| Volume total d'eau usée / Chiffre d'affaires | | Primes d'encouragement au développement durable |
| Eau recyclée | | |
| Prélèvement total d'eau douce | | |

Carmignac applique une politique d'exclusion, visant à exclure les secteurs ayant un impact négatif sur l'environnement ou sur la société. Les sociétés dont l'activité présente un lien avec le secteur controversé de l'armement, notamment les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions, sont systématiquement exclues. D'autres listes de restrictions sont prises en compte pour la sélection des titres, comme ou la liste des entreprises qui ne respectent pas les droits de l'homme. Les sociétés productrices de tabac à l'échelle mondiale, les sociétés de divertissement pour adultes et de production de pornographie, les sociétés productrices du charbon et les centrales (charbon, gaz ou nucléaire) dont les émissions mesurées en CO2/kWh ne sont pas alignées comme le prévoit l'accord de Paris sont écartées de l'univers d'investissement. Pour en savoir plus sur les conditions des seuils, veuillez consulter le site internet.

Au regard de ces critères ESG, notre Fonds dispose d'un score inférieur à celui de son indicateur de référence. Néanmoins, plus de 69% de notre portefeuille bénéficie d'une notation égale ou supérieure à BB et les notations comprises entre A et AAA représentent 36% du portefeuille⁴.

Par ailleurs, les critères liés à l'environnement permettent à notre Fonds de se différencier. Il a d'ailleurs une meilleure note environnementale que son indicateur de référence, notamment grâce à son très faible investissement en entreprises pétrolières.

Nos Engagements

Notre responsabilité fiduciaire implique la pleine représentation des droits de nos actionnaires au nom de nos investisseurs et intègre l'engagement des actionnaires dans sa stratégie d'investissement. Le dialogue est assuré par les 3 groupes de l'équipe d'investissement - analystes de recherche, gestionnaires de portefeuille et analystes ESG. Nous pensons que nos engagements conduisent à une meilleure compréhension de la manière dont les entreprises bénéficiaires gèrent les risques ESG et améliorent sensiblement leur profil ESG tout en offrant une création de valeur à long terme pour nos clients, la société et l'environnement. Nos engagements peuvent être de 4 types : un thème d'investissement, un impact souhaité, dû à un comportement controversé, et lié aux

⁴ Source : MSCI ESG avec une couverture de 94.9% des actifs nets du Fonds au 31/12/2020. MSCI ESG Research fournit des notations MSCI ESG sur les entreprises mondiales publiques et quelques entreprises privées sur une échelle allant de AAA (leader) à CCC (retardataire), en fonction de l'exposition aux risques ESG spécifiques à l'industrie et de la capacité à gérer ces risques par rapport aux pairs. Indicateur de référence : MSCI AC World NR (USD) dividendes nets réinvestis). Les poids sont calculés en rebasant à 100 les valeurs pour permettre une meilleure comparaison avec l'indicateur de référence. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

décisions de vote par procuration. Carmignac peut collaborer avec d'autres actionnaires et détenteurs d'obligations lorsque cela peut être bénéfique à l'engagement pour influencer les actions et la gouvernance des sociétés bénéficiaires. Afin de s'assurer que la société identifie, prévient et gère correctement toute situation de conflit d'intérêts potentiel ou confirmé, Carmignac a mis en place et tient à jour des politiques et des lignes directrices. Pour en savoir plus sur nos politiques d'engagement, veuillez consulter le site internet.

En 2020, nous avons détenus des sociétés telles que Samsung Electronics, Tencent, Hyundai Motor, victimes de controverses dans le passé. Toutefois, dans ces circonstances, nous engageons un dialogue transparent avec la direction des sociétés. En cas de controverse, les gérants et analystes sont chargés d'initier un dialogue et d'assurer le suivi avec les sociétés concernées. Les analystes ESG peut également demander aux gérants et analystes de contacter une société à propos d'un sujet ou d'une controverse en particulier. Ces échanges sont documentés et accessibles dans notre base de données du front-office (Mackey RMS).-En fonction des réponses apportées et des mesures mises en place par celles-ci, nous pouvons décider de solder nos investissements si ces dernières ne nous paraissent pas satisfaisantes.

Dans le cadre de son implication en faveur de pratiques de gouvernance d'entreprise exemplaires, à l'image d'une politique de vote active, Carmignac s'engage également à accompagner les entreprises dans lesquelles elle est investie lors d'éventuelles controverses environnementales, sociales ou de gouvernance. Au cours de l'année, nous nous sommes engagés avec plusieurs sociétés notamment avec le leader coréen dans la chimie et les batteries LG Chem. Nous avons acquis une participation dans la société afin de nous exposer à la thématique de la transition énergétique et notamment au secteur des batteries, composante essentielle des voitures électriques et d'un nombre important de technologies vertes. En effet, la société fait partie des plus grands fabricants mondiale de batteries, composante essentielle pour un nombre important d'industries / technologies et ainsi un élément majeur pour une transition énergétique réussie. Notre engagement et nos échanges avec la société s'articulait sur les deux points essentiels en lien avec les deux activités de la société :

- Sur son activité de chimie, nous avons échangé avec la société pour leur demander de renforcer les mesures de sûreté et de sécurité en place. La société a adressé ce sujet en procédant à la revue totale de ses politiques de sécurité et sûreté sur ses sites de production.
- Sur la partie batterie, nous avons échangé avec la société pour leur encourager à accélérer les investissements sur la partie batterie et d'orienter la société vers plus du renouvelables au détriment de son activité historique de chimie qui a une empreinte négative sur l'environnement. Au cours de ces engagements / échanges individuels et collectifs (participation à un sondage anonyme notamment) nous leur avons demandé de clarifier leur politique et leurs objectifs sur leur activité de batterie et proposer des solutions (programme de rachat d'actions ou distribution de dividendes) afin d'améliorer la répartition du capital et leur politique actionnariale. Nous avons trouvé la direction de la société très attentive et à l'écoute de nos demandes et leur réponses satisfaisantes. La société a fait preuve de réactivité en améliorant sensiblement sa communication avec les investisseurs, en dévoilant notamment ses projets et ses objectifs stratégiques sur son activité sur les batteries et en annonçant une politique de dividende en ligne avec les / favorable aux intérêts des actionnaires.

Stratégie d'investissement et transparence en matière d'émission de carbone

Stratégie d'investissement et transparence en matière d'émissions de carbone

Carmignac a formalisé ses engagements quant à la prise en compte des enjeux liés aux changements climatiques au sein de son processus d'investissement, unissant ses efforts aux initiatives « Cop21 » et en adhérant aux principes de l'article 173 de la loi de transition énergétique du Code Monétaire et Financier du gouvernement français (L533-22-1 du Code Monétaire et Financier). En janvier 2020, Carmignac est devenu adhérent et supporteur de Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et nous avons inclus dans notre rapport : Politique climatique et rapport sur les émissions carbone ,un premier rapport en bref selon les recommandations TCFD. À l'heure actuelle, les entreprises en portefeuille, publient trop peu de données sur leurs expositions aux risques physiques et de transition pour nous permettre de produire un reporting satisfaisant. Nous encourageons par ailleurs les entreprises en portefeuille à fournir plus d'informations dans ce sens dans le cadre de nos actions d'engagement actionnarial. Depuis Mars 2020, Carmignac a durci son politique d'exclusion des productrices de charbon et centrales à charbon, nucléaire et gaz en incorporant une trajectoire de tolérance des émissions CO2/kWh en ligne avec l'Accord de Paris et une limite de 10% de chiffres d'affaires ou 20m tonnes venant de la production de charbon. Carmignac s'est engagé vers une sortie totale du charbon (mines et centrales électriques) d'ici 2030 dans l'ensemble des régions du monde.

Emissions carbone de Carmignac Investissement

Les émissions de gaz carbonique du portefeuille de Carmignac Investissement (en termes d'émissions de CO2 par million d'euros de recettes) sont de 71% inférieurs à ceux de son indicateur de référence. Par rapport à son indicateur de référence, le Fonds détient une proportion inférieure de 99% de titres de sociétés ayant des revenus liés aux combustibles fossiles. Nos investissements dans les sociétés dont les produits ou services impactent positivement l'efficacité énergétique dans la chaîne de production sont nombreux (Knorr-Bremse, Hyundai Motors, Samsung, GDS Holdings, Xpeng, Nio, Microsoft et LG Chem). De plus les sociétés intégrant de nouvelles technologies propres (Safran, Amadeus, Wuxi Biologics et Schrodinger) permettent au Fonds de se distinguer.

| | Moyenne pondérée de l'intensité carbone ¹ | Emissions totales de carbone ² | Disponibilité des données d'émissions de carbone ³ | Exposition aux énergies fossiles ⁴ |
|---|--|---|---|---|
| FONDS | 57,6 | 78146,9 | 95,1% | 0,02% |
| MSCI ACWI | 199,9 | 498872,3 | 98,9% | 1,77% |
| Différence en % entre Fonds et indicateur de réf. | -71,2% | -84,3% | N/A | -98,7% |

1. Tonnes équivalent CO2 par million de dollars de chiffre d'affaires, convertis en euros. Pour calculer les émissions carbone du portefeuille, les intensités carbone de chaque entreprise (tonnes de CO2e /USD mn revenus convertis en Euros, (Scope 1 and 2 GHG Protocol), S&P Trucost) est pondérée en fonction de son poids dans le portefeuille (calculées en pourcentage de l'actif net du fonds et donc ne sont pas rebasées à 100%), puis additionnées.

2. tonnes équivalent CO2 calculés en pourcentage de l'actif net du fonds et donc ne sont pas rebasées à 100%.

3. En pourcentage, excluant les liquidités et les actifs qui sont hors du périmètre : obligations souveraines et instruments dérivés.

4. Moyenne pondérée des % de revenus provenant des énergies fossiles pour chaque entreprise au sein du portefeuille.

Source: S&P Trucost, Carmignac, 31/12/2020.

Méthode de calcul du risque global

La méthode utilisée pour déterminer le risque global du fonds est la méthode de la VaR (*Value at Risk*) relative par rapport à un portefeuille de référence (l'indicateur de référence du fonds est son portefeuille de référence), sur un historique de deux ans, avec un seuil de confiance à 99% sur 20 jours. Le niveau de levier attendu calculé comme la somme des montants nominaux sans compensation ni couverture est de 200% mais peut être plus élevé sous certaines conditions.

| | VaR 99%, 20 jours | | |
|--------------------------|-------------------|-------|-------|
| | Min | Moyen | Max |
| Carmignac Investissement | 11,19 | 16,43 | 19,64 |

Politique de rémunération

La politique de rémunération de Carmignac Gestion SA est conçue en accord avec les règles européennes et nationales en matière de rémunération et de gouvernance comme définies par la Directive OPCVM du Parlement Européen et du Conseil n°2009/65/CE du 13 juillet 2009 et n°2014/91/UE du 23 Juillet 2014 et des orientations émises par l'ESMA en date du 14 octobre 2016 (ESMA/2016/575) et par la Directive AIFM du Parlement Européen et du Conseil n°2011/61/UE.

Elle promeut une gestion des risques saine et efficace et elle n'encourage pas la prise de risque excessive. Elle promeut notamment l'association des collaborateurs aux risques afin d'assurer que le Personnel Identifié soient pleinement engagé dans la performance à long terme de la Société.

La politique de rémunération a été approuvée par le conseil d'administration de la société de gestion. Les principes de cette politique sont examinés sur une base a minima annuelle par le comité de rémunération et de nomination et par le Conseil d'administration et adaptés au cadre réglementaire en constante évolution. Les détails de la politique de rémunération incluant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés ainsi que les informations sur le comité de rémunération et de nomination peuvent être trouvés sur le site web suivant: www.carmignac.com. Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération est mis à disposition gratuitement sur demande.

Partie Variable : détermination et évaluation

La rémunération variable dépend à la fois de la réussite individuelle du collaborateur et de la performance de la Société dans son ensemble.

L'enveloppe des rémunérations variables est déterminée en fonction du résultat Carmignac Gestion SA au cours de l'exercice écoulé, en veillant à ce que le niveau de fonds propres reste suffisant. Elle est ensuite distribuée entre les différents services en fonction de l'évaluation de leur performance et, au sein de chaque service, en fonction de l'évaluation des performances individuelles des collaborateurs.

Le montant de la part variable de la rémunération revenant à chaque collaborateur reflète sa performance et l'atteinte des objectifs qui lui ont été fixés par la Société.

Ces objectifs peuvent être de nature quantitative et/ou qualitative et sont liés à la fonction du collaborateur. Ils prennent en compte les comportements individuels afin d'éviter notamment les prises de risques à court terme. Il est notamment pris en compte la pérennité des actions menées par le salarié et leur intérêt à long et moyen terme pour l'entreprise, l'implication personnelle du collaborateur et la réalisation des tâches confiées.

Exercice 2019

La mise en œuvre de la politique de rémunération a fait l'objet au titre de l'exercice 2019 d'une évaluation interne et indépendante laquelle a vérifié le respect des politiques et procédures de rémunération adoptées par le Conseil d'administration de Carmignac Gestion.

Exercice 2020

Le rapport annuel du Conseil d'administration de Carmignac Gestion est accessible sur le site web de Carmignac (www.carmignac.com).

| Année 2020 | |
|---|-----------------|
| Nombre de collaborateurs | 157 |
| Salaires fixes versés en 2020 | 11 461 216,04 € |
| Rémunérations variables totales versées en 2020 | 25 861 394,49 € |
| Rémunérations totales versées en 2020 | 37 322 610,53 € |
| > dont preneurs de risque | 27 895 219,58 € |
| > dont non-preneurs de risque | 9 427 390,95 € |

Figure ci-après le tableau des rémunérations 2020 de Carmignac Gestion Luxembourg, société de gestion agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg, à qui la gestion de portefeuille est déléguée pour le FCP.

| Année 2020 | |
|---|-----------------|
| Nombre de collaborateurs | 137 |
| Salaires fixes versés en 2020 | 11 530 671,19 € |
| Rémunérations variables totales versées en 2020 | 24 868 378,25 € |
| Rémunérations totales versées en 2020 | 36 399 049,44 € |
| > dont preneurs de risque | 27 550 602,40 € |
| > dont non-preneurs de risque | 8 848 447,04 € |

Changements substantiels intervenus au cours de l'année

En date du 19 février, le prospectus du portefeuille a été mis à jour pour intégrer les mises à jour requises par l'ESMA dans son « Q&A » relatif aux OPCVM sur les références à l'indicateur de référence.

BILAN DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

ACTIF EN EUR

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | 0,00 | 0,00 |
| DÉPÔTS | 0,00 | 0,00 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 4 003 250 416,59 | 3 193 062 838,92 |
| Actions et valeurs assimilées | 4 001 091 363,53 | 3 131 577 104,98 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 4 001 091 363,53 | 3 131 577 104,98 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Organismes de placement collectif | 0,00 | 49 685 292,00 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 0,00 | 49 685 292,00 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 2 159 053,06 | 11 800 441,94 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 570 950,00 | 1 517 648,54 |
| Autres opérations | 1 588 103,06 | 10 282 793,40 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| CRÉANCES | 30 977 029,94 | 293 045 321,22 |
| Opérations de change à terme de devises | 10 374 678,15 | 262 271 276,65 |
| Autres | 20 602 351,79 | 30 774 044,57 |
| COMPTES FINANCIERS | 44 557 123,72 | 154 372 511,24 |
| Liquidités | 44 557 123,72 | 154 372 511,24 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 4 078 784 570,25 | 3 640 480 671,38 |

BILAN DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

PASSIF EN EUR

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 3 564 295 899,41 | 3 109 050 978,12 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 5 542 377,10 | 4 486 355,02 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | 506 510 929,26 | 242 174 544,54 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | -109 701 348,22 | -68 006 927,21 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 3 966 647 857,55 | 3 287 704 950,47 |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i> | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 570 950,00 | 3 783 619,84 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 570 950,00 | 3 783 619,84 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 570 950,00 | 1 517 648,54 |
| Autres opérations | 0,00 | 2 265 971,30 |
| DETTES | 108 308 614,52 | 329 166 396,46 |
| Opérations de change à terme de devises | 10 352 998,15 | 258 295 600,29 |
| Autres | 97 955 616,37 | 70 870 796,17 |
| COMPTES FINANCIERS | 3 257 148,18 | 19 825 704,61 |
| Concours bancaires courants | 3 257 148,18 | 19 825 704,61 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL DU PASSIF | 4 078 784 570,25 | 3 640 480 671,38 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS BILAN DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|---|---------------|----------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| EUR DJES BANKS 0320 | 0,00 | 73 164 345,00 |
| DJES BANKS 0321 | 42 307 395,00 | 0,00 |
| HKF HHI HANG SE 0120 | 0,00 | 67 871 265,56 |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Contrats futures | | |
| JPCBIND2 JP MORGAN 0 | 0,00 | 106 595 775,05 |
| CSFB CREDIT SUISSE I | 0,00 | 67 771 337,54 |
| UBS EUROPE SE | 78 740 892,38 | 0,00 |
| Options | | |
| DJ EURO STOXX 50 ' 12/2020 CALL 3700 | 0,00 | 14 558 806,23 |
| DJ EURO STOXX 50 ' 12/2020 CALL 3700 | 0,00 | 16 359 129,79 |
| Contracts for Difference | | |
| BOFA MER HENNE 1230 | 4 054 465,44 | 0,00 |
| GS GENERAL MI | 3 332 792,94 | 0,00 |
| JP BEST BUY 1230 | 6 496 809,78 | 0,00 |
| JP KONINKLIJK 1230 | 6 436 966,96 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Contracts for Difference | | |
| CFD MER OMC 1230 | 0,00 | 6 381 633,23 |
| CTL CENTURYTE 1230 | 0,00 | 6 944 152,78 |
| MS TARGET 1230 | 0,00 | 14 002 359,49 |
| CFD MS CERN 1230 | 0,00 | 8 484 930,09 |
| CFD UB EL | 0,00 | 7 863 424,00 |
| CFD UB COTY 1230 | 0,00 | 9 180 340,76 |
| CFD1YA MS PPD | 0,00 | 12 883 227,17 |
| CFD JP MRK | 0,00 | 10 206 097,30 |
| CFD JP TELAD | 0,00 | 7 751 315,96 |
| ML WATERS | 0,00 | 13 177 027,39 |
| MKC MCCORMICK 1230 | 0,00 | 12 074 645,12 |
| GS CVS 1230 | 0,00 | 14 807 767,39 |
| GS HERSHEY FO 1230 | 0,00 | 9 554 289,23 |
| BSE BURBERRY 1230 | 0,00 | 6 835 539,03 |
| CFD ML TD 1230 | 0,00 | 4 117 084,83 |
| CFD ML T | 0,00 | 14 745 884,94 |
| CFD ML DG | 0,00 | 6 500 579,40 |
| CFD ML QUEST DIAGNOS | 0,00 | 6 531 076,61 |

COMPTE DE RESULTAT DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|---|------------------------|-----------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 45 104,80 | 182 611,58 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 19 075 429,45 | 19 767 742,66 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 1 223 128,85 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (1) | 19 120 534,25 | 21 173 483,09 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 3,34 |
| Charges sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 462 164,97 | 1 697 836,49 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (2) | 462 164,97 | 1 697 839,83 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 18 658 369,28 | 19 475 643,26 |
| Autres produits (3) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 130 730 007,33 | 95 470 912,25 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | -112 071 638,05 | -75 995 268,99 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | 2 370 289,83 | 7 988 341,78 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | 0,00 | 0,00 |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | -109 701 348,22 | -68 006 927,21 |

ANNEXES COMPTABLE DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

DEPOTS :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

ACTIONS, OBLIGATIONS ET AUTRES VALEURS NEGOCIEES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU ASSIMILE :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

ACTIONS, OBLIGATIONS ET AUTRES VALEURS NON NEGOCIEES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU ASSIMILE :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC DETENUS :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME :

Instrument financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instrument financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Instruments financiers

| LIBELLE | DESCRIPTION |
|---------------------|---------------------------------------|
| DJES BANKS 0321 | Futures étrangers - Marché règlementé |
| UBS EUROPE SE | BASKET SUR UBQUIND2 |
| BOFA MER HENNE 1230 | Contract For Différence sur action |
| GS GENERAL MI | Contract For Différence sur action |
| JP BEST BUY 1230 | Contract For Différence sur action |
| JP KONINKLIJK 1230 | Contract For Différence sur action |

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011269182 - A EUR Y dis : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0011269190 - A CHF Acc Hdg : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0010312660 - E EUR Acc : Taux de frais maximum de 2,25% TTC

FR0010148981 - A EUR Acc : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

La commission de surperformance se fonde sur la comparaison entre la performance du fonds commun de placement et son indicateur de référence, sur l'année civile. Dès lors que la performance depuis le début de l'exercice est positive et dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision quotidienne de 20% maximum de cette surperformance est constituée. En cas de sous-performance, par rapport à cet indicateur une reprise quotidienne de provision est effectuée à hauteur de 20% maximum de cette sous-performance à concurrence des dotations constituées depuis le début de l'année. Si le fonds est éligible à la provision d'une commission de surperformance, alors :

- En cas de souscriptions, un mécanisme de neutralisation de l'« effet volume » de ces parts souscrites dans le calcul de la commission de surperformance est appliqué. Il consiste à retirer systématiquement de la provision quotidienne la quote-part de la commission de surperformance effectivement provisionnée induite par ces nouvelles parts souscrites ;

- En cas de rachats, la quote-part de la provision de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est acquise à la société de gestion selon le principe de « cristallisation ».

La totalité de la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de l'exercice.

Affectation des sommes distribuables

DEFINITION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables sont constituées par :

LE RESULTAT :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

LES PLUS ET MOINS-VALUES :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

MODALITES D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES :

| Part(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|---------------------|---|---|
| Parts A CHF Acc Hdg | Capitalisation | Capitalisation |
| Parts A EUR Acc | Capitalisation | Capitalisation |
| Parts A EUR Y dis | Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion | Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion |
| Parts E EUR Acc | Capitalisation | Capitalisation |

EVOLUTION DE L'ACTIF NET DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 3 287 704 950,47 | 3 138 542 819,03 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 483 380 571,25 | 398 315 513,23 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -808 245 615,79 | -977 617 006,76 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 781 215 310,30 | 532 296 086,92 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -207 303 137,69 | -256 099 872,18 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 140 658 135,21 | 111 395 319,77 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -168 599 139,48 | -147 832 805,47 |
| Frais de transactions | -27 875 077,67 | -25 196 735,78 |
| Différences de change | -186 749 482,33 | 64 868 801,16 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 789 540 479,43 | 525 761 509,34 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>1 236 587 980,34</i> | <i>447 047 500,91</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>-447 047 500,91</i> | <i>78 714 008,43</i> |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | -5 001 747,58 | -689 029,27 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>1 017 153,06</i> | <i>6 018 900,64</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>-6 018 900,64</i> | <i>-6 707 929,91</i> |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | -5 750,52 | -44 380,53 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -112 071 638,05 | -75 995 268,99 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 3 966 647 857,55 | 3 287 704 950,47 |

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | Montant | % |
|---|-----------------------|-------------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Actions | 141 369 322,50 | 3,56 |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 141 369 322,50 | 3,56 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|---------------|------|
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 44 557 123,72 | 1,12 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 3 257 148,18 | 0,08 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT (*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|---------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 44 557 123,72 | 1,12 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 3 257 148,18 | 0,08 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | Devise 1 USD | | Devise 2 KRW | | Devise 3 CNY | | Devise N AUTRE(S) | |
|--|------------------|-------|-----------------|------|-----------------|------|----------------------|-------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 2 628 707 181,32 | 66,27 | 162 631 177,82 | 4,10 | 136 307 266,31 | 3,44 | 403 207 103,31 | 10,16 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 4 954 102,40 | 0,12 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 10 401 477,82 | 0,26 |
| Comptes financiers | 2 072 595,35 | 0,05 | 0,00 | 0,00 | 2 265 502,21 | 0,06 | 3 112 560,07 | 0,08 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 3 620 795,19 | 0,09 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 1 851 976,70 | 0,05 |
| Comptes financiers | 36 733,28 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 2 613 014,53 | 0,07 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 88 570 495,10 | 2,23 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 4 054 465,44 | 0,10 |

CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | Nature de débit/crédit | 31/12/2020 |
|---------------------------------|---|-----------------------|
| CRÉANCES | | |
| | Achat à terme de devise | 10 374 678,15 |
| | Ventes à règlement différé | 5 633 847,28 |
| | Souscriptions à recevoir | 6 078 078,98 |
| | Dépôts de garantie en espèces | 7 893 311,79 |
| | Coupons et dividendes en espèces | 997 113,74 |
| TOTAL DES CRÉANCES | | 30 977 029,94 |
| DETTES | | |
| | Fonds à verser sur achat à terme de devises | 10 352 998,15 |
| | Achats à règlement différé | 5 561 397,41 |
| | Rachats à payer | 9 996 349,05 |
| | Frais de gestion fixe | 1 382 677,38 |
| | Frais de gestion variable | 77 820 838,66 |
| | Collatéraux | 620 000,00 |
| | Autres dettes | 2 574 353,87 |
| TOTAL DES DETTES | | 108 308 614,52 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | | -77 331 584,58 |

NOMBRE DE TITRE EMIS OU RACHETES DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | En parts | En montant |
|---|---------------|-----------------|
| Part A CHF Acc Hdg | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 9 003,020 | 1 405 914,11 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -3 696,096 | -501 695,79 |
| Solde net des souscriptions/rachats | 5 306,924 | 904 218,32 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 59 224,996 | |
| Part A EUR Acc | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 338 419,201 | 458 135 060,59 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -561 118,356 | -751 505 055,39 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -222 699,155 | -293 369 994,80 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 2 050 369,083 | |
| Part A EUR Y dis | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 16 534,414 | 2 703 325,10 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -21 920,725 | -3 529 201,20 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -5 386,311 | -825 876,10 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 115 213,595 | |
| Part E EUR Acc | | |
| Parts souscrites durant l'exercice | 102 534,570 | 21 136 271,45 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -264 346,995 | -52 709 663,41 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -161 812,425 | -31 573 391,96 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 1 595 280,075 | |

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | En montant |
|--------------------------------------|------------|
| Part A CHF Acc Hdg | |
| Total des commissions acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Part A EUR Acc | |
| Total des commissions acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Part A EUR Y dis | |
| Total des commissions acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |
| Part E EUR Acc | |
| Total des commissions acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | 31/12/2020 |
|---------------------------------------|---------------|
| Parts A CHF Acc Hdg | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 121 655,69 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,50 |
| Frais de gestion variables | 189 997,02 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |
| Parts A EUR Acc | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 44 999 884,22 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,50 |
| Frais de gestion variables | 69 666 006,90 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |
| Parts A EUR Y dis | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 283 015,75 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,50 |
| Frais de gestion variables | 443 841,33 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |
| Parts E EUR Acc | |
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 7 504 263,31 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 2,25 |
| Frais de gestion variables | 7 521 343,11 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |

ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

Garanties reçues par l'OPC

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

VALEURS BOURSIERES DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | 31/12/2020 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

VALEURS BOURSIERES DES TITRES CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | 31/12/2020 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILLE DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | Code ISIN | Libellé | 31/12/2020 |
|-----------------------------------|-----------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AU RESULTAT DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|----------------------------------|------------------------|-----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -109 701 348,22 | -68 006 927,21 |
| Total | -109 701 348,22 | -68 006 927,21 |

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|
| Parts A CHF Acc Hdg | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -285 356,89 | -138 943,03 |
| Total | -285 356,89 | -138 943,03 |

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Parts A EUR Acc | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -95 931 330,89 | -58 790 405,86 |
| Total | -95 931 330,89 | -58 790 405,86 |

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|
| Parts A EUR Y dis | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -618 917,78 | -358 447,17 |
| Total | -618 917,78 | -358 447,17 |

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AU RESULTAT DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|--------------------------------|-----------------------|----------------------|
| Parts E EUR Acc | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -12 865 742,66 | -8 719 131,15 |
| Total | -12 865 742,66 | -8 719 131,15 |

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 5 542 377,10 | 4 486 355,02 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 506 510 929,26 | 242 174 544,54 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 512 053 306,36 | 246 660 899,56 |

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|---|---------------------|-------------------|
| Parts A CHF Acc Hdg | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 1 314 588,79 | 760 512,05 |
| Total | 1 314 588,79 | 760 512,05 |

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Parts A EUR Acc | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 451 910 264,24 | 215 963 140,72 |
| Total | 451 910 264,24 | 215 963 140,72 |

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|--|---------------------|---------------------|
| Parts A EUR Y dis | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 6 030,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 8 465 454,45 | 5 800 861,53 |
| Capitalisation | 0,00 | 0,00 |
| Total | 8 465 454,45 | 5 806 891,53 |
| Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de parts | 115 213,595 | 120 599,906 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,05 |

TABLEAU D'AFFECTATION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFERENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 |
|---|----------------------|----------------------|
| Parts E EUR Acc | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 50 362 998,88 | 24 130 355,26 |
| Total | 50 362 998,88 | 24 130 355,26 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | 30/12/2016 | 29/12/2017 | 31/12/2018 | 31/12/2019 | 31/12/2020 |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Actif net Global en EUR | 5 103 405 092,65 | 4 700 695 841,89 | 3 138 542 819,03 | 3 287 704 950,47 | 3 966 647 857,55 |
| Parts A CHF Acc Hdg CHF | | | | | |
| Actif net | 10 885 280,72 | 10 295 080,33 | 7 877 351,73 | 7 777 099,14 | 11 371 631,40 |
| Nombre de titres | 83 430,360 | 75 722,966 | 67 839,313 | 53 918,072 | 59 224,996 |
| Valeur liquidative unitaire | 130,47 | 135,95 | 116,11 | 144,23 | 192,00 |
| Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes | 14,58 | -1,31 | 13,52 | 14,10 | 22,19 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -1,11 | -1,13 | -0,99 | -2,57 | -4,81 |
| Parts A EUR Acc EUR | | | | | |
| Actif net | 4 605 218 146,86 | 4 230 320 652,69 | 2 783 412 755,18 | 2 936 067 777,50 | 3 539 656 443,73 |
| Nombre de titres | 3 998 870,569 | 3 506 586,252 | 2 688 203,945 | 2 273 068,238 | 2 050 369,083 |
| Valeur liquidative unitaire | 1 151,62 | 1 206,39 | 1 035,41 | 1 291,67 | 1 726,35 |
| Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes | 137,78 | 95,74 | 101,01 | 95,00 | 220,40 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -10,67 | -11,11 | -10,40 | -25,86 | -46,78 |
| Parts A EUR Y dis EUR | | | | | |
| Actif net | 25 450 481,17 | 24 610 352,45 | 18 252 878,04 | 17 935 250,73 | 22 894 439,68 |
| Nombre de titres | 189 720,262 | 176 074,432 | 152 788,504 | 120 599,906 | 115 213,595 |
| Valeur liquidative unitaire | 134,14 | 139,77 | 119,46 | 148,71 | 198,71 |
| Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes | 0,75 | 0,60 | 0,31 | 0,05 | 0,00 |
| +/- valeurs nettes unitaire non distribuées en | 15,29 | 25,81 | 37,20 | 48,10 | 73,47 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -1,24 | -1,29 | -1,18 | -2,97 | -5,37 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT

| | 30/12/2016 | 29/12/2017 | 31/12/2018 | 31/12/2019 | 31/12/2020 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Parts E EUR Acc EUR | | | | | |
| Actif net | 462 582 284,84 | 436 966 750,75 | 329 886 901,20 | 326 547 277,22 | 393 582 775,63 |
| Nombre de titres | 2 731 325,061 | 2 481 255,633 | 2 198 811,225 | 1 757 092,500 | 1 595 280,075 |
| Valeur liquidative unitaire | 169,36 | 176,10 | 150,02 | 185,84 | 246,71 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | 20,30 | 14,05 | 14,72 | 13,73 | 31,57 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -2,79 | -2,93 | -2,81 | -4,96 | -8,06 |

INVENTAIRE DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2020

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|-----------------------|-------------|
| Actions et valeurs assimilées | | | | |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| ALLEMAGNE | | | | |
| DELIVERY HERO SE | EUR | 581 264 | 73 820 528,00 | 1,86 |
| KNORR-BREMSE AG | EUR | 356 118 | 39 771 258,24 | 1,00 |
| PUMA SE | EUR | 674 433 | 62 236 677,24 | 1,57 |
| VOLKSWAGEN AG-PREF | EUR | 290 559 | 44 287 002,78 | 1,12 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | 220 115 466,26 | 5,55 |
| BRESIL | | | | |
| ITAU UNIBCO BCO MULTI.ADR PF | USD | 7 473 671 | 37 198 852,84 | 0,93 |
| TOTAL BRESIL | | | 37 198 852,84 | 0,93 |
| CAIMANES, ILES | | | | |
| CHINDATA GROUP HOLDINGS-ADR | USD | 1 913 750 | 37 475 746,80 | 0,95 |
| JDCOM INC | USD | 2 817 243 | 202 391 123,94 | 5,10 |
| JD HEALTH INTERNATIONAL INC | HKD | 2 147 470 | 33 952 989,54 | 0,85 |
| NIO INC - ADR | USD | 539 767 | 21 501 568,04 | 0,54 |
| SEA LTD-ADR | USD | 280 306 | 45 600 841,24 | 1,15 |
| XPENG INC - ADR | USD | 862 575 | 30 194 178,62 | 0,77 |
| TOTAL CAIMANES, ILES | | | 371 116 448,18 | 9,36 |
| CANADA | | | | |
| ORYX PETROLEUM CORP LTD | CAD | 7 791 333 | 324 888,79 | 0,01 |
| SHOPIFY INC - CLASS A | USD | 15 319 | 14 172 156,47 | 0,36 |
| TOTAL CANADA | | | 14 497 045,26 | 0,37 |
| CHINE | | | | |
| CHONGQING ZHIFEI BIOLOGICA-A | CNY | 5 873 517 | 108 569 559,28 | 2,74 |
| GDS HOLDINGS LTD | USD | 615 200 | 47 082 120,06 | 1,18 |
| GREE ELECTRIC APPLIANCES S.A | CNY | 3 583 332 | 27 737 707,03 | 0,70 |
| KINGSOFT CLOUD HOLDINGS-ADR | USD | 2 020 602 | 71 919 592,25 | 1,82 |
| WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC | HKD | 7 250 398 | 78 562 377,34 | 1,98 |
| TOTAL CHINE | | | 333 871 355,96 | 8,42 |
| DANEMARK | | | | |
| NOVO NORDISK AS | DKK | 675 653 | 38 727 653,50 | 0,98 |
| ORSTED | DKK | 227 403 | 37 989 860,95 | 0,96 |
| TOTAL DANEMARK | | | 76 717 514,45 | 1,94 |
| ESPAGNE | | | | |
| AENA SA | EUR | 254 146 | 36 139 561,20 | 0,91 |
| AMADEUS IT GROUP SA | EUR | 318 203 | 18 952 170,68 | 0,48 |
| TOTAL ESPAGNE | | | 55 091 731,88 | 1,39 |
| ETATS-UNIS | | | | |
| AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES | USD | 691 169 | 79 909 089,73 | 2,02 |
| AIRBNB INC-CLASS A | USD | 13 219 | 1 585 999,10 | 0,04 |
| ALPHABET- A | USD | 97 048 | 139 013 695,17 | 3,51 |

INVENTAIRE DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2020

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--------------------------------|--------|---------------------|-------------------------|--------------|
| AMAZON.COM INC | USD | 40 110 | 106 767 571,66 | 2,69 |
| AMEDISYS | USD | 104 352 | 25 017 017,83 | 0,63 |
| ANTHEM | USD | 327 870 | 86 041 255,61 | 2,17 |
| BLACKSTONE MORTGAGE TRU-CL A | USD | 1 312 951 | 29 541 531,63 | 0,74 |
| BOOKING HOLDINGS INC | USD | 34 432 | 62 677 749,70 | 1,58 |
| BOSTON SCIENTIFIC CORP | USD | 1 122 563 | 32 982 828,53 | 0,83 |
| CAPITAL ONE FINANCIAL CORP | USD | 604 924 | 48 871 511,09 | 1,23 |
| CENTENE CORP | USD | 716 506 | 35 153 328,58 | 0,89 |
| CHEGG INC | USD | 435 980 | 32 186 729,93 | 0,81 |
| CONSTELLATION BRANDS INC | USD | 489 839 | 87 695 012,83 | 2,21 |
| COSTCO WHOLESALE CORP | USD | 191 688 | 59 028 404,76 | 1,49 |
| DOLLAR GENERAL | USD | 182 769 | 31 413 771,97 | 0,79 |
| ETSY INC | USD | 141 770 | 20 614 033,51 | 0,52 |
| FACEBOOK INC-A | USD | 649 490 | 144 999 949,65 | 3,65 |
| FAIR ISAAC | USD | 63 455 | 26 503 243,19 | 0,67 |
| FISERV INC | USD | 733 748 | 68 280 452,19 | 1,72 |
| GODADDY A | USD | 1 134 607 | 76 920 150,91 | 1,94 |
| GOHEALTH INC-CLASS A | USD | 2 002 921 | 22 361 081,17 | 0,56 |
| HAEMONETICS | USD | 287 351 | 27 888 464,92 | 0,70 |
| INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP | USD | 953 633 | 89 856 849,80 | 2,27 |
| LULULEMON ATHLETICA INC. | USD | 175 522 | 49 925 970,87 | 1,26 |
| MASTERCARD INC | USD | 140 286 | 40 924 919,16 | 1,03 |
| MATCH GROUP INC | USD | 327 814 | 40 506 884,61 | 1,02 |
| MERCADOLIBRE | USD | 24 929 | 34 131 469,40 | 0,86 |
| MERCK AND | USD | 222 963 | 14 906 112,05 | 0,37 |
| MICROSOFT CORP | USD | 322 057 | 58 544 332,43 | 1,48 |
| NETFLIX INC | USD | 105 269 | 46 522 092,57 | 1,18 |
| PAYPAL HOLDINGS INC | USD | 260 947 | 49 947 928,08 | 1,26 |
| PLANET FITNESS INC | USD | 496 796 | 31 519 981,59 | 0,79 |
| SALESFORCE.COM INC | USD | 428 829 | 77 992 168,17 | 1,96 |
| SCHRODINGER INC | USD | 19 446 | 1 258 415,50 | 0,03 |
| STRYKER CORP | USD | 190 540 | 38 159 389,97 | 0,97 |
| TMOBILE US INC | USD | 471 569 | 51 972 604,02 | 1,31 |
| TRADEWEB MARKETS INC-CLASS A | USD | 584 176 | 29 816 346,86 | 0,75 |
| UNITEDHEALTH GROUP INC | USD | 66 947 | 19 187 588,54 | 0,49 |
| TOTAL ETATS-UNIS | | | 1 920 625 927,28 | 48,42 |
| FRANCE | | | | |
| ESSILORLUXOTTICA | EUR | 418 435 | 53 371 384,25 | 1,34 |
| HERMES INTERNATIONAL | EUR | 165 607 | 145 667 917,20 | 3,68 |
| SAFRAN SA | EUR | 659 484 | 76 467 169,80 | 1,93 |
| WORLDLINE SA | EUR | 547 099 | 43 275 530,90 | 1,09 |
| TOTAL FRANCE | | | 318 782 002,15 | 8,04 |

INVENTAIRE DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2020

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|-------------------------|---------------|
| INDE | | | | |
| AVENUE SUPERMARTS LTD | INR | 713 064 | 22 042 338,88 | 0,55 |
| HDFC BANK LTD | INR | 3 717 495 | 59 724 088,94 | 1,51 |
| TOTAL INDE | | | 81 766 427,82 | 2,06 |
| IRLANDE | | | | |
| MEDTRONIC PLC | USD | 496 895 | 47 571 640,15 | 1,19 |
| RYANAIR HOLDINGS PLC | EUR | 2 479 463 | 40 303 671,07 | 1,02 |
| TOTAL IRLANDE | | | 87 875 311,22 | 2,21 |
| ITALIE | | | | |
| UNICREDIT SPA | EUR | 1 973 945 | 15 096 731,36 | 0,38 |
| TOTAL ITALIE | | | 15 096 731,36 | 0,38 |
| JAPON | | | | |
| NINTENDO CO LTD | JPY | 200 700 | 104 587 642,47 | 2,63 |
| TOTAL JAPON | | | 104 587 642,47 | 2,63 |
| PAYS-BAS | | | | |
| ELASTIC NV | USD | 698 269 | 83 395 079,05 | 2,10 |
| FERRARI NV | EUR | 110 517 | 20 849 032,05 | 0,53 |
| NXP SEMICONDUCTO | USD | 307 981 | 40 024 566,88 | 1,01 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | 144 268 677,98 | 3,64 |
| REPUBLIQUE DE COREE | | | | |
| HYUNDAI MOTOR CO LTD | KRW | 140 846 | 20 345 774,84 | 0,51 |
| LG CHEMICAL | KRW | 77 822 | 48 245 641,70 | 1,22 |
| SAMSUNG ELECTRONIC | KRW | 1 543 114 | 94 039 761,28 | 2,37 |
| TOTAL REPUBLIQUE DE COREE | | | 162 631 177,82 | 4,10 |
| ROYAUME-UNI | | | | |
| BURBERRY GROUP PLC | GBP | 1 365 297 | 27 295 262,90 | 0,69 |
| TOTAL ROYAUME-UNI | | | 27 295 262,90 | 0,69 |
| SUISSE | | | | |
| ALCON INC | USD | 548 053 | 29 553 787,70 | 0,74 |
| TOTAL SUISSE | | | 29 553 787,70 | 0,74 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | 4 001 091 363,53 | 100,87 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées | | | 4 001 091 363,53 | 100,87 |
| Instrument financier à terme | | | | |
| Engagements à terme fermes | | | | |
| Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | | |
| DJES BANKS 0321 | EUR | 11 419 | -570 950,00 | -0,01 |
| TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé | | | -570 950,00 | -0,01 |
| Engagements à terme fermes sur marché de gré à gré | | | | |
| UBS EUROPE SE | USD | 750 531 | 415 607,31 | 0,01 |
| TOTAL Engagements à terme fermes sur marché de gré à gré | | | 415 607,31 | 0,01 |
| TOTAL Engagements à terme fermes | | | -155 342,69 | 0,00 |
| Autres instruments financiers à terme | | | | |

INVENTAIRE DE CARMIGNAC INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2020

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-------------------------|---------------|
| CFD | | | | |
| BOFA MER HENNE 1230 | SEK | -236 868 | 226 295,75 | 0,01 |
| GS GENERAL MI | USD | -69 351 | 114 493,91 | 0,00 |
| JP BEST BUY 1230 | USD | -79 659 | 586 594,41 | 0,01 |
| JP KONINKLIJK 1230 | EUR | -278 536 | 245 111,68 | 0,00 |
| TOTAL CFD | | | 1 172 495,75 | 0,02 |
| TOTAL Autres instruments financiers à terme | | | 1 172 495,75 | 0,02 |
| TOTAL Instrument financier à terme | | | 1 017 153,06 | 0,02 |
| Appel de marge | | | | |
| APPEL MARGE B.P.S.S. | EUR | 570 950 | 570 950,00 | 0,02 |
| TOTAL Appel de marge | | | 570 950,00 | 0,02 |
| Créances | | | 30 977 029,94 | 0,78 |
| Dettes | | | -108 308 614,52 | -2,73 |
| Comptes financiers | | | 41 299 975,54 | 1,04 |
| Actif net | | | 3 966 647 857,55 | 100,00 |

| | | | |
|---------------------|-----|---------------|----------|
| Parts A EUR Y dis | EUR | 115 213,595 | 198,71 |
| Parts A CHF Acc Hdg | CHF | 59 224,996 | 192,00 |
| Parts E EUR Acc | EUR | 1 595 280,075 | 246,71 |
| Parts A EUR Acc | EUR | 2 050 369,083 | 1 726,35 |



CARMIGNAC GESTION

24, place Vendôme - 75001 Paris

Tél. : (+33) 01 42 86 53 35 - Fax : (+33) 01 42 86 52 10

Société de gestion de portefeuille (agrément AMF n° GP 97-08 du 13/03/1997)

SA au capital de 15 000 000 € - RCS Paris B 349 501 676

www.carmignac.com